

Article

« L'incidence interne du substantif »

John Hewson

Revue québécoise de linguistique, vol. 17, n° 1, 1988, p. 73-83.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/602614ar>

DOI: 10.7202/602614ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

L'INCIDENCE INTERNE DU SUBSTANTIF

John Hewson

Incidence et dépendance

La notion d'incidence dans l'oeuvre de Gustave Guillaume (1973, 1985) est une extension de la grammaire des dépendances, manière d'analyse syntaxique qui fait partie de la longue tradition grammaticale européenne. On a appris à l'école qu'un adverbe pouvait modifier un adjectif, et qu'un adjectif pouvait également modifier un substantif. En 1924, le grand linguiste danois Jespersen avait esquissé un système de rangs où le substantif était un primaire, l'adjectif un secondaire, et l'adverbe un tertiaire. L'oeuvre posthume de Tesnière (1959) présentait une élaboration de cette grammaire des dépendances: une syntaxe de la phrase, syntaxe dont le noeud était le verbe.

Tesnière a eu une grande influence en Europe, surtout en Allemagne, tandis que la syntaxe en Amérique a été basée d'abord, comme on sait, sur les constituants immédiats des Bloomfieldiens, qui n'acceptaient pas l'idée de dépendance parce que la dépendance d'une unité envers une autre n'était pas directement observable, tandis que la proximité d'un mot à un autre se faisait voir sans difficulté. La syntaxe de Chomsky n'a traité au début que des constituants, mais à partir de son article «Remarks on Nominalization» (1970) Chomsky introduit la syntaxe X-barre pour distinguer un support grammatical des éléments qui le modifient. Ensuite on se rendra compte qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des règles PS pour avoir un complément d'un verbe, puisque le verbe, à titre d'élément lexical, va «commander» un complément. La disparition des règles PS va plaire aux adhérents de la grammaire des dépendances pour deux raisons: 1) de cette façon on commence à reconnaître un principe fondamental de la syntaxe — même si c'est à sens inverse («commandement» plutôt que dépendance); et 2) Chomsky commence ainsi à se débarrasser du principe, héritage behavioriste, que le langage est un comportement gouverné par des règles. Tout récemment Chomsky a reconnu qu'il s'agissait de phénomènes traités ailleurs dans la grammaire des dépendances: «The representations that appear at the

various levels are those that can be projected from semantic properties of lexical items» (1986:93), et il ajoute, en note: «The conception is, in this regard, not unlike the dependency-grammar approach to syntactic structure ... although the generative principles here are considerably different».

Dans les développements les plus récents de la grammaire transformationnelle c'est le verbe, comme dans la syntaxe de Tesnière (1959), qui est le noeud de la phrase, tandis que pour Jespersen (1924) le verbe était un secondaire, du simple fait que les éléments qui le modifient sont des tertiaires, des adverbes. Pour Guillaume (1973, 1985) aussi le verbe est «incident» à son sujet en français, dépendance marquée par l'accord du verbe. Mais le but de cet article n'est pas d'attaquer ce problème des plus difficiles — mais d'une importance capitale — du rapport entre le verbe et son sujet. On vise plutôt non pas le noeud de la phrase, mais le noeud du syntagme nominal, le substantif, pour montrer comment Guillaume a fait un pas en avant (un «break-through» dirait-on en anglais) en parlant des relations grammaticales du syntagme nominal en termes d'**incidence**. Ensuite on essaiera de préciser et d'approfondir cette intuition remarquable de l'**incidence interne** du substantif.

Le syntagme nominal

Pour Jespersen il était assez facile de définir un tertiaire comme tout élément qui modifiait ou définissait un secondaire; pareillement un secondaire était tout élément qui modifiait ou définissait un primaire (1924:96). Mais Jespersen a eu des difficultés quand il a cherché à définir un primaire, à dire ce qui distingue le substantif de l'adjectif. Guillaume discute du même problème en parlant de **support** et d'**apport**. L'adjectif à un apport qui trouve un support grammatical dans le substantif, et l'adverbe a un apport qui trouve un support grammatical dans l'adjectif; l'apport est un élément dépendant. Guillaume appelle **incidence** cette attribution d'un apport à un autre élément qui sert comme support à l'apport ainsi attribué. Une incidence externe est l'incidence d'un mot à un autre: l'adjectif, comme secondaire, a une incidence externe de premier degré, et l'adverbe, comme tertiaire, a une incidence externe de deuxième degré. Face à la question, que Jespersen n'a pas su résoudre, sur le statut du substantif, Guillaume a déclaré que le substantif avait une incidence

interne; que le substantif tout comme l'adjectif, avait un **apport** lexical, mais le **support** du substantif était interne au substantif lui-même. Guillaume dit que le support du substantif se trouve compris dans la signification apportée (1973:207), et identifie le support et la personne logique, ce qui nous fait réfléchir, mais n'est pas très précis, et nous laisse toutes sortes de questions. Il est important de préciser la nature de l'incidence interne du substantif, et les conséquences qu'a cette incidence pour les systèmes grammaticales du substantif, tel le nombre.

La perception de Guillaume sur la nature du substantif nous mène d'abord à une théorie de la référence, puisque c'est ce qu'on devrait appeler le référent dans le substantif qui est l'élément de support, auquel l'apport, l'élément lexical, est incident. D'abord il faut éliminer toute confusion entre le référent extérieur, élément du monde expérientiel, et le référent linguistique, qui est nécessairement mental, psychique. Pour parler du monde expérientiel il faut d'abord enregistrer l'expérience mentalement, au moyen de la perception: sans la perception l'être humain ne saurait pas que le monde extérieur existait. Tout ce que nous disons de notre expérience immédiate du monde est nécessairement dit de nos perceptions; quand nous parlons de ce que nous voyons, l'acte de langage est, d'une certaine manière, incident à nos perceptions. Si on veut parler d'un livre qui est sur la table, par exemple, ce livre devient nécessairement un percept, un élément mental, avant de devenir un élément linguistique: sans cela, ce livre reste un objet inaperçu, qu'on ne saurait traiter comme objet de l'expérience immédiate. Les seuls objets qu'on peut traiter comme éléments de l'expérience immédiate sont ceux qu'on a enregistrés mentalement au moyen de la perception.

Mais une fois cet objet sur la table perçu, c'est à dire enregistré psychiquement comme percept, on peut le nommer *livre*, comme le fait par exemple, un enfant qui apprend sa langue. C'est de cette manière que tout substantif est composé d'un référent psychique auquel est attaché, comme une étiquette, un élément lexical.

Mais le référent mental n'est pas nécessairement un percept; il peut être un souvenir, un élément de la mémoire, ou même de l'imagination. Je peux parler d'un livre que j'ai vu hier, d'un autre dont j'ai entendu parler, ou même d'un livre possible, imaginaire, que je propose d'écrire. Mais dans tous ces cas je parle d'un élément qui n'est pas d'abord linguistique, mais qui devient linguistique quand je lui attribue un nom, c'est à dire quand il devient le support de l'apport lexical *livre*. C'est de cette

manière que le substantif devient l'interface entre le langage et l'expérience, parce qu'il contient, à titre de support interne, un élément de la perception ou de la mémoire, auquel sera imposé, comme une sorte d'étiquette, un apport lexical. C'est le mariage de ces deux éléments, l'un expérientiel, l'autre linguistique, qui crée le substantif. Par conséquent, le substantif est un élément linguistique de structure binaire, qu'on va représenter schématiquement dans la Figure 1.

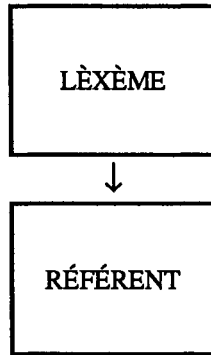


Figure 1

La structure binaire du substantif est la base de plusieurs contrastes grammaticaux. Premièrement, dans le système du substantif lui-même, il y a le contraste singulier-pluriel. Deuxièmement, dans le syntagme nominal il y a le contraste indéfini-défini, marqué par le système de l'article, «une catégorie abstraite de celle du nombre» selon Guillaume (1985:107). Et troisièmement, il y a le contraste, dans le syntagme nominal, qui oppose la valeur de l'adjectif préposé à celle de l'adjectif postposé. Examinons tour à tour ces trois contrastes.

Le système du nombre

Dans le système du nom commun le lexème est un singulier qui peut s'appliquer à une multitude de référents. C'est toujours au niveau du référent, du support de l'incidence, qu'il y a la possibilité de pluralité. L'apport ne varie pas,

mais s'applique à un support qui varie sans cesse; le système du nombre dans le substantif est une accommodation linguistique à cette contradiction entre l'apport toujours singulier, et le support variable et multiple.

Guillaume a décrit le système du nombre en employant le fameux tenseur binaire radical. Cela nous donne un système binaire, où la définition du singulier à partir d'un pluriel diffus est suivi du mouvement inverse, la définition du pluriel à partir du singulier déjà acquis:

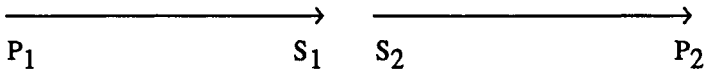


Figure 2

Il y a de bonnes raisons pour justifier cet ordre dans le système du nombre. Premièrement, on ne peut pas avoir un pluriel normal, externe, sans avoir d'abord établi le singulier, tout comme on ne peut pas produire des photocopies sans avoir d'abord un texte à copier. Et ensuite cette manière de voir les choses nous explique avec élégance le phénomène du pluriel interne, le pluriel de groupe conçu sous le signe du singulier (Guillaume 1985:103-104).

Mais ce qui est révélateur, c'est que en essayant de décrire le fonctionnement de l'incidence interne du substantif, on arrive, à peu de choses près, au schéma que Guillaume a employé pour décrire le système du nombre. Et ce qui plus est, en traitant de l'incidence interne de cette façon, on arrive à une conclusion de grammaire générale — de *panchronie* disait Guillaume en 1945, empruntant le terme à Saussure (voir Guillaume 1985:33). Aujourd'hui on dirait que c'est un universel de la grammaire, comme suit: il est probable que toute langue qui a un substantif construit sur la base du mécanisme de l'incidence interne aura aussi un système de nombre dans le substantif. On remarquera tout de suite que la plupart des langues de l'homme ont des distinctions de nombre dans les vocables qu'on pourrait appeler substantif: en même temps il faut noter que le chinois n'est pas une langue comme les autres.

Qu'est-ce que c'est que nommer ? C'est attribuer une étiquette à quelque chose. Il faut d'abord avoir une étiquette disponible, et dans le langage humain il y a les

ressources du lexique. Si dans l'acte de langage on commence par un percept, on va chercher dans le lexique l'étiquette convenable, ce qui veut dire convenable à la visée de discours. (Cela nous donne le choix de ce qui est convenable, de sorte qu'on peut finir par dire *chien* d'un homme.) Mais en fin de compte nous avons un percept auquel nous attribuons un lexème, ce qui paraît être un fait universel du langage humain, action d'une dimension anthropologique, qu'on peut présenter en figure:



Figure 3

Mais une fois l'étiquette attachée, une fois l'acte de nommer achevé, on peut plus tard employer cette étiquette pour retrouver le percept originel. Il s'agit de l'acte de référence, de l'emploi anaphorique de ce qu'on a déjà mentionné, de ce dont on a déjà parlé. Là aussi on fait face à une fonction universelle du langage humain, qu'on peut représenter comme suit:

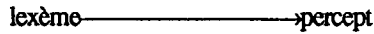


Figure 4

Or, il y a nécessairement un ordre naturel dans l'exercice de ces deux actes: on ne peut pas référer sans avoir préalablement nommé. On peut représenter cet ordre schématiquement:



Figure 5

On reconnaît tout de suite un élément familier — le tenseur binaire radical, lui aussi, tout comme l'incidence, un élément universel du langage humain. En plus, il faut noter que le percept, en face de la nature unitaire du lexème, est deux fois multiple: (1) il fait partie de la multiplicité des impressions de l'univers reçue et enregistrée par le sujet parlant, et (2) il appartient à la suite sans fin des entités qu'on peut nommer par le même lexème. C'est cette confrontation de l'unicité du lexème d'une part, et de la multiplicité de ce qu'il peut caractériser de l'autre, qui nous donne les systèmes du

nombre qu'on trouve dans presque toutes les familles de langue du monde. C'est une confrontation qui ne peut pas être évitée: de là son universalité.

Indéfini/défini

Il n'est pas nécessaire d'avoir un système d'articles pour distinguer le défini de l'indéfini. Les langues slaves le font, par exemple, par l'ordre des mots, comme l'a signalé Krámsky (1972:42-43). En russe, la phrase *Kniga na stole* veut dire «Le livre est sur la table», tandis que *Na stole kniga* veut dire «Il y a un livre sur la table.» On joue, dans les langues slaves, sur le fait que le thème, à titre d'information connue, reçue, est défini, tandis que le thème, à titre d'information nouvelle, est indéfini, quelque chose qu'on est en train de définir, de nommer.

Il n'est pas difficile de voir le rapport entre la structure binaire de l'incidence interne du substantif, et le contraste *indéfini/défini*: le substantif indéfini est le résultat de l'acte de nommer. Dans nos langues à articles, l'article indéfini représente l'imposition d'une étiquette à une entité mentale ; l'article défini, en revanche, représente l'emploi de cette étiquette pour retrouver l'entité ainsi désignée — dans les traités sur les articles on parle de l'emploi anaphorique du substantif avec article défini (Hewson 1972, Hawkins 1978).

Il n'est pas nécessaire, évidemment, que l'application préalable de l'étiquette (dont l'acte successif de référence dépend) soit explicite: cette application peut être implicite de plusieurs façons: 1) on accepte qu'un objet en pleine vue est implicitement nommé, et on dira *Passez-moi le sucre, s'il vous plaît*; 2) une situation peut donner lieu à des attentes: donnée une maison on peut parler de *le jardin, le garage, la porte*, implicitement nommés par la situation *maison* (Hewson 1972:100-1, Hawkins 1978:123); et 3) il y a une expérience commune de la part de tous les mortels, de sorte qu'on peut parler de *la lune, le soleil, les étoiles*, nommés au tout début de son expérience du monde par l'enfant qui apprend sa langue (Hewson 1972:100, Hawkins 1978:115).

Le rôle de l'adjectif

L'adjectif, tout comme le substantif, est un élément caractérisant, mais à titre d'élément secondaire, l'adjectif n'a pas de référent interne: le rôle de l'adjectif est d'être incident au substantif, incident à un élément externe. Si je parle du *livre rouge* que je vois sur la table, les deux mots caractérisent le même élément, qui devient ainsi référent interne de *livre*, référent externe de *rouge*.

Mais la structure binaire du nom ouvre deux voies à l'incidence de l'adjectif. L'adjectif peut caractériser ou le lexème ou le référent du substantif auquel il se rapporte. En caractérisant le lexème du substantif, l'adjectif — lexème lui aussi — a nécessairement une valeur appositive; en revanche, il a une valeur restrictive en se rapportant au référent, élément multiple et variable, et peut même s'employer pour identifier le référent voulu des autres référents possibles. C'est ainsi que l'adjectif *charmant* dans *votre charmante fille* a une valeur simplement appositive, une valeur de compliment; même si vous avez plusieurs filles, on ne suggère rien contre les autres. Mais si, en pareille circonstance, on dit *votre fille charmante*, on pourrait très bien ainsi singulariser la seule personne, le référent, la fille qui a un charme que les autres n'ont pas.

La syntaxe des langues romanes, en effet, nous montre que c'est l'adjectif préposé qui modifie le lexème, c'est-à-dire l'apport du substantif, tandis que le rôle normal de l'adjectif postposé est de modifier le référent, le support du substantif: l'adjectif *grand* dans un *grand homme* se rapporte au lexème *homme* (= apport), tandis que *un homme grand* se rapporte au référent, à la personne (= support). Waugh (1977:87-120) donne des dizaines d'exemples de ce contraste, comme *furieux mangeur/mangeur furieux*, en commentant «... the given adjective in pre-position seems to be much more dependent on the lexical meaning of the substantive... in post-position the adjective qualifies the individual as a person...».

Il s'ensuit qu'*un curieux animal* est une entité qui est curieusement animale (c'est la notion d'animal (= apport) qui est modifiée), tandis que *un animal curieux* est une bête curieuse (l'adjectif est une attribution au référent, à l'être lui-même — attribution qui ne change pas quand on change de lexème: animal/bête/vache).

Un écrivain méchant est donc une personne méchante: les lexèmes *écrivain* et *personne* représentent ici le même personnage, le même référent, et dans les deux cas l'adjectif *méchant* se rapporte à ce personnage, à ce référent. Mais un méchant écrivain n'est pas nécessairement un méchant homme: il est tout à fait plausible qu'un honnête homme écrive mal ! On s'aperçoit que le lexème, ainsi modifié au moyen de l'adjectif préposé, peut être tellement changé qu'il n'est plus applicable au même référent. Un écrivain méchant est nécessairement une personne méchante, parce qu'on parle du même référent. Mais un méchant écrivain n'est pas nécessairement une méchante personne, parce que cette fois l'adjectif modifie le lexème *personne*, non le référent, et le lexème ainsi modifié n'est plus applicable.

Forsgren (1978) signale des corrélations révélatrices entre diverses fonctions nominales et la place de l'adjectif: l'antéposition est nettement plus fréquente, par exemple, après l'article défini qu'après l'article indéfini. Cela veut dire tout simplement que ce qui est important dans l'acte de nommer, c'est le substantif; et que dans l'acte de référence qui s'ensuit, on peut ajouter un peu de couleur au lexème qu'on vient d'établir. Il a constaté aussi d'autres corrélations intéressantes mais la place d'en discuter nous manque: ce serait tout un autre article.

Le fait que l'adjectif préposé n'affecte que le lexème de son substantif nous amène à suivre l'analyse du syntagme nominal proposé par Valin (1981), qui voit dans l'ordre des mots depuis l'article jusqu'au substantif l'inverse de la genèse notionnelle du syntagme nominal. Valin propose que nécessairement on commence la genèse du syntagme par le choix du lexème, puisque c'est le lexème qui détermine le genre de l'article, et non pas l'inverse. En français surtout c'est l'article qui porte toutes les marques grammaticales du substantif, marquant ainsi l'achèvement de la grammaticalisation du lexème. Si un adjectif intervient avant l'achèvement de la grammaticalisation du substantif, nécessairement cet adjectif se rapportera uniquement au lexème déjà déterminé, et non pas aux éléments grammaticaux, tels la personne, non encore déterminés. C'est le rôle de l'adjectif préposé dans les langues romanes.

Si, cependant, l'adjectif intervient à la suite de la grammaticalisation du substantif, il sera en mesure de modifier ou le lexème ou les éléments représentés par la morphologie grammaticale. On sait, par exemple, que la marque du pluriel du substantif se rapporte nécessairement au référent, d'où on peut conclure que le référent est intégré dans le substantif au moyen de cette grammaticalisation. Pour avoir un

adjectif qui modifie le référent, il faut que la grammaticalisation du substantif soit achevée. Sans cela, on n'a qu'un lexème qui n'est pas encore devenu substantif.

Conclusion

La différence de signification entre l'adjectif préposé et l'adjectif postposé est un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre. Il y a non seulement de nombreux articles, mais aussi plusieurs livres (e.g. Waugh 1977) qui ont traité de ce sujet, sans pour cela déceler une explication définitive. Il y a aussi quantité d'écrits sur les articles et la distinction *défini/indéfini*, mais très peu de travaux qui nous donnent des perceptions sur le fonctionnement du système. Les perceptions de Guillaume, cependant, nous mènent souvent à des vues plus profondes. Guillaume a perçu, par exemple, qu'il y avait un rapport entre les articles et le système du nombre; en suivant et en approfondissant la conception guillaumienne de l'incidence interne du substantif, on arrive à constater que tous ces phénomènes dont on vient de parler s'expliquent par le même fait fondamental et universel de l'incidence interne. Pour analyser non seulement le substantif, mais aussi les relations grammaticales du syntagme nominal, la notion de l'incidence interne est d'une importance capitale, un fait qui explique les données morphologiques telles le nombre, et les données syntaxiques telles la position de l'adjectif.

John Hewson
Memorial University of Newfoundland

Références

- CHOMSKY, Noam (1970) «Remarks on Nominalization» dans R.A. Jacobs & P.S. Rosenbaum (éds), *Readings in English Transformational Grammar*, Waltham, Ginn.
- CHOMSKY, Noam (1986) *Knowledge of Language*, New York: Praeger.
- FORSGREN, M. (1978) *Place de l'adjectif en français contemporain. Étude quantitative et sémantique* Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensia.
- GUILLAUME, Gustave (1973) *Principes de linguistique théorique*, Paris, Klincksieck.
- GUILLAUME, Gustave (1985) *Leçons de linguistique 6*, Québec, Presses de l'Université Laval, Lille, Presses Universitaires.
- HAWKINS, J.A. (1978) *Definiteness and Indefiniteness*, London, Croom Helm.
- HEWSON, J. (1972) *Article and Noun in English*, The Hague, Mouton.
- JESPERSEN, O. (1924) *The Philosophy of Grammar*, London, Allen and Unwin.
- KRÁMSKY, J. (1972) *The Article and the Concept of Definiteness in Language*, The Hague, Mouton.
- TESNIERE, L. (1959) *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- VALIN, R. (1981) *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Québec, PUL.
- WAUGH, Linda R. (1977) *Semantic Analysis of Word Order*, Leiden, Brill.